

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Band: 39 (1910)
Heft: 6

Artikel: Débuts pédagogiques [suite et fin]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041216>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces
répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre**, professeur à l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à *M. J. Crausaz, 4, rue Grimoux, à Fribourg*,
et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul,
Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE : *Débuts pédagogiques (suite et fin)*. — *Un pédagogue catholique italien Rayneri*. — *Le Musée pédagogique de Fribourg*. — *Colonies de vacances de la ville de Fribourg*. — *Enseignement de la langue*. — *L'Édition vaticane de chant grégorien (suite)*. — *Echos de la presse*. — *Bibliographies*. — *Chronique scolaire*.

DÉBUTS PÉDAGOGIQUES

—*—

APPENDICE

(Suite et fin.)

3. Quelques mots sur l'administration communale de Bel-Air.

Bel-Air a eu des hommes de caractère fortement trempés, éclairés, ardents amis du progrès et qui ont exercé une influence décisive sur les destinées de la commune; quelques-uns même ont joué un certain rôle politique dans le canton.

L'un des hommes qui ont donné la plus forte impulsion au développement et à la marche progressive des affaires de la commune et qui, depuis 1830 jusqu'à mon arrivée comme instituteur à Bel-Air, ont donné le plus de lustre à notre petit village, ce fut *Antoine Dursy* (1839-1847). Il y avait dans sa nature quelque chose de l'autocrate et du dictateur; aussi l'instinct populaire presque infailible dans ses jugements avait-il trouvé pour cet homme un surnom très significatif : on l'appelait *le Monarque*. Naturellement il était syndic et, comme tel, il exerçait jusqu'à ses dernières limites son autorité de « monarque » : mais il l'exerçait pour le plus grand bien de la commune.

Antoine Dursy avait pris une part active à la *guerre des bâtons*; il était, par conséquent, un bon libéral de la vieille trempe de 1830. Mais à partir de l'époque sonderbundienne, où le libéralisme avait pris une attitude de plus en plus radicale et jacobine, Dursy, comme beaucoup d'hommes marquants de cette époque, se rallia au parti conservateur, sans cependant renier les principes de 1830. Sous le régime radical de 1848-1856, il fut malheureusement évincé de la dignité syndicale et remplacé par une nullité n'ayant que le mérite à bon marché de pouvoir se dire *radicale*.

Pendant son syndicat, Dursy avait entre autres fait de l'école son principal objet de sollicitude, le palladium de la commune : c'est sous son administration que l'instruction à Bel-Air prit son plus beau, son plus généreux essor. Walthère, l'instituteur d'alors, était son protégé, et ces deux hommes marchaient la main dans la main partout où il s'agissait des intérêts de l'école.

Sous le régime radical, Dursy avait loyalement travaillé pour le parti conservateur; mais aux élections de 1856, il fut ingratement mis de côté. Un dimanche d'été, avant l'Office, sur la place de l'église (où se débattaient ordinairement toutes les questions de politique et d'administration locale), je l'entendis se plaindre dans son cercle d'amis habituel : « J'ai travaillé pour le parti, disait-il; l'on m'a fait grimper sur le poirier chargé de fruits mûrs; j'ai *sécroyé* (secoué) le poirier; mais quand je fus descendu de l'arbre, mes amis avaient ramassé les poires sans m'en laisser une seule. » Il en est de l'ingratitude politique comme de toutes les autres : ceux qui ont le plus loyalement servi

leur cause, ceux qui ont tiré les marrons du feu, sont évincés par d'habiles exploiters et jouissent rarement des fruits de leurs travaux. Ajoutons, par parenthèse, que ce fut son fils aîné qui recueillit les fruits revenant de droit à son père; car, après avoir été syndic sous le régime radical et avoir travaillé pour le parti, cet habile homme, prévoyant la débâcle de 1856, se mit tout entier au service de la cause conservatrice et, sans jamais avoir dit un mot en public, il fut élu député en 1856.

Si Antoine Dursy ne rentra plus dans l'administration communale, il n'en resta pas moins le guide intellectuel et le sage inspirateur; il le pouvait d'autant plus facilement que son second fils, Francis, devint syndic à son tour, succédant, en cette charge, à Pierre Goutesohn, l'intime ami de son père.

Francis Dursy, simple laboureur, avait hérité des nobles vertus civiques de son père. Jeune homme d'un naturel affable et sympathique, il mettait toutes ses forces au service de l'intérêt public, négligeant même ses propres affaires pour celles de la commune. Le bras droit de F. Dursy, l'inspirateur de ses projets, son conseiller intime, était Jean-Joseph Després, d'abord secrétaire de commune, puis, plus tard, conseiller communal. A eux deux, ils représentaient l'intelligence, l'énergie et les tendances progressistes de leur commune: ils voulaient élever Bel-Air au rang d'un village modèle, d'abord en améliorant les voies publiques, en introduisant plus de propreté dans la localité, en mettant plus d'ordre dans l'administration financière et, avant tout, en relevant le niveau de l'instruction de la jeunesse. L'une de leurs principales œuvres, œuvre relativement herculéenne, fut la reconstruction de la route de B. à Payerne. Dans le long cours des années, elle s'était tellement affaissée qu'aux moindres inondations, jadis si fréquentes dans la plaine de la Broye, elle était submergée et rendue impraticable. Nos deux amis parvinrent à faire adopter au conseil communal un plan de reconstruction complète de ladite route. A cet effet, ils obtinrent de l'État un subside considérable et, bientôt, une superbe route rétablie d'après toutes les règles de la technique moderne, élevée, solide, recouverte d'une épaisse couche de gravier, munie d'espace en espace d'aqueducs laissant librement le flot des eaux,

enfin garnie de peupliers élancés sur ses deux bords, môle hardi traversant droit comme un fil la plaine de la Broye, assure pour de longues années une circulation sûre et facile entre Bel-Air et la métropole de la Broye.

Au milieu de ce beau mouvement de régénération matérielle et morale, Francis Dursy fut enlevé à l'affection des siens et de la commune tout entière. La mort de ce digne et généreux citoyen fut pour Bel-Air une perte irréparable. Son émule, Després, resta seul pour lutter contre l'ignorance, la réaction et un insigne mauvais vouloir. Mais doué d'une volonté irréductible, d'une intelligence supérieure, d'une logique impitoyable et toujours victorieuse et, enfin, d'un langage éloquent et incisif au besoin, J.-J. Després n'en resta pas moins sur la brèche, quoique seul.

La maison d'école, cette lugubre et affreuse bastille qui menaçait ruine, était condamnée à disparaître et à faire place à un nouveau collège communal digne de la jeunesse. C'était le rêve de Després. Avec une persévérance infatigable, triomphant de tous les obstacles et surtout d'une opposition aussi haineuse qu'ignorante, il parvint à suggérer à la représentation communale l'idée du danger que couraient les enfants et l'instituteur à maintenir une vieille baraque pouvant chaque jour s'effondrer, puis celle de la construction d'une nouvelle maison d'école. C'était, pour une petite localité d'à peine 250 âmes, un sacrifice énorme. N'importe ! Sur les ruines de l'antique mesure s'éleva bientôt une coquette et solide maison d'école carrée et en pierre, entourée d'un grand jardin potager. En secret, on maudissait *Djan-Dzozet Deipraz, d'avoir plongé la commune dans un abîme de dettes, pour le seul plaisir d'avoir une maison d'école neuve*. Un dimanche, avant la Messe, l'un des conseillers communaux les plus bornés et les plus rétrogrades, reprocha son œuvre à J.-J. Després : « *Vois-tu ce que tu as fait*, lui dit-il d'un ton haineux en désignant de la main le *nouveau temple de l'enfance, voilà ce que tu nous as valu !* » — « Et je m'en félicite », repartit le vaillant Després.

**“ Le bouc devenu jardinier „ ou le
successeur de Francis Dursy dans les fonctions de syndic.**

Autant le noble syndic Francis Dursy avait déployé de zèle et de dévouement pour les intérêts de la commune,

autant son successeur *Moustache* en mit-il à détruire l'œuvre de son prédécesseur. Ce brave chef de la commune, un vrai hurlo-berlu, non seulement était incapable de rédiger la moindre petite lettre, mais il savait à peine signer son nom. Ignorant et borné, il ne voyait dans l'existence et l'entretien d'une école qu'un mal nécessaire, un *décorum* dont on n'ose pas se passer aux yeux du monde et du gouvernement. Lui, qui n'avait aucune instruction et qui la jugeait inutile, comment aurait-il pu en être le promoteur? Comment aurait-il pu se faire le gardien des biens intellectuels et moraux? Ajoutez à cela que Moustache fut dès sa jeunesse jusque dans ses vieux jours un braconnier de profession passionné. Lui, dont le premier devoir, comme simple citoyen et, avant tout, comme représentant de la loi, était de veiller au respect et à l'obéissance aux lois, était le premier à les violer d'une manière criminelle. A des voleurs de notoriété, à des canailles de l'endroit qui, ayant maille à partir avec la justice, s'adressaient à lui en le flattant, il ne se faisait aucun scrupule de délivrer, en qualité de syndic ou de concert avec *son conseil communal*, des certificats de bonne conduite, en foi desquels les filous étaient ou relâchés ou acquittés par les juges. En voici un exemple. Un certain X., qui avait volé un char à Payerne et qui allait être condamné par le tribunal correctionnel de cet arrondissement, fut acquitté sur la simple exhibition d'un pareil certificat. Or, le nommé X. était un voleur de profession, qui exerçait déjà son métier à côté de moi, sur les bancs de l'école.

Le fonctionnaire, dont je fais ici le tableau, n'était pas seulement le transgresseur de la loi et l'ennemi de l'école, il était aussi celui de tout progrès matériel de la commune. Ainsi pour donner un exemple de son arriérisme : il travailla des pieds et des mains contre l'établissement d'une station télégraphique et téléphonique à Bel-Air, si bien qu'aujourd'hui les Bel-Airiens ont le plaisir de voir les fils du télégraphe et du téléphone traverser leur village sans y faire halte.

D'après ces seuls exemples, on s'expliquera pourquoi, sous le trop long régime de ce néfaste personnage, la cause de la religion, de l'éducation, de la morale et des intérêts matériels de la commune sont tombés au plus bas niveau.

* * *

Cette très fragmentaire excursion sur le domaine religieux, scolaire et administratif de la commune de Bel-Air suffira pour montrer jusqu'à l'évidence que cette dernière, plus que toute autre, a subi en petit toutes les vicissitudes, traversé toutes les phases de la vie d'un grand corps d'État. Puisse la divine Providence, qui préside aux destinées de la plus petite société humaine aussi bien qu'à celles des grandes nations, susciter à Bel-Air de nouveaux hommes d'action, de caractère et d'intelligence, capables de faire de cette petite localité si favorisée par la nature, la commune rêvée par les Dursy et les Després!

UN PÉDAGOGUE CATHOLIQUE ITALIEN

RAYNERI

Vraiment, M. F. X. Kunz est infatigable. Il vient à peine de se décharger du lourd fardeau de la direction de l'école normale de Hitzkirch (Lucerne). Il pourrait jouir, au sein du chapitre de Beromünster d'un repos bien mérité. Mais il se remet au travail et poursuit avec une ardeur toute juvénile la vaste et savante publication de la *Bibliothèque de pédagogie catholique*, éditée par Herder, à Fribourg en Brisgau. Voici qu'il nous en donne le seizième volume, un énorme in-octavo de plus de 700 pages : la traduction allemande la *Pédagogie en cinq livres* de ce prêtre éducateur italien Rayneri, trop peu connu en-deçà des Alpes.

Nous ignorons trop la pédagogie italienne moderne et contemporaine. Les lecteurs de langue allemande ne seront plus excusables de ne la point connaître. Le professeur Dr Gerini, un élève de Rayneri, vient d'écrire, comme introduction au présent livre, un précis d'histoire de la pédagogie au XIX^{me} siècle, dans l'Italie du Nord, qui ne laisse rien à désirer. Nous ne parlerons que de Rayneri, puisque, le premier, il entreprit de doter son pays d'une pédagogie systématisée et scientifiquement déduite.

Giovanni Antonio Rayneri naquit le 2 mars 1810, à Carmagnola, petite ville du Piémont. Il fit d'excellentes études classiques puis théologiques, dans le collège de sa ville natale